

N°9

Date de publication

03/04/2025

Date d'observation

1er avril 2025



## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

#### • Colza

Le stade F1 (BBCH 61), marquant le début de la floraison, est désormais atteint dans la majorité des parcelles du réseau. Les journées ensoleillées prévues cette semaine devraient favoriser le démarrage de la floraison dans les dernières parcelles dans les jours à venir (voir note nationale [Abeilles & produits phytosanitaires - Synthèse réglementation 2022 \[2023\]](#))

- ❖ Charançon de la tige du colza : Présence généralisée en végétation mais leur nombre par plante reste modéré. Fin du risque pour les parcelles à F1.
- ❖ Méligèthes : Présence généralisée en végétation mais leur nombre par plante reste modérée. Fin du risque pour les parcelles à F1.
- ❖ Puceron cendré : pas de signalement dans le réseau, à surveiller.
- ❖ Charançon des siliques : premiers signalements en cuvettes, le stade de sensibilité n'est pas encore atteint.
- ❖ Sclérotinia : incubation en cours des premiers kits pétales ; le stade de sensibilité n'est pas encore atteint.

#### • Céréales à paille

- ❖ Stade majoritaire : 1 nœud, les parcelles les plus précoces de la Drôme atteignent 2 nœuds. Stades toujours très proches de la médiane 20 ans, moins en avance que l'an dernier.
  - Maladies : **Septoriose** : inoculum présent mais parcelles peu avancées (seule une minorité a atteint 2 nœuds) et absence de pluies annoncées : risque faible
  - **Oïdium** : les conditions météo sèches annoncées sont favorables, les variétés sensibles sont à surveiller mais le risque reste limité pour l'instant
  - **Rouille jaune** non signalée : risque faible
- ❖ Orge :
  - **Rhynchosporiose** : présente sur variétés sensibles, mais absence de pluies annoncées, risque faible
  - **Helminthosporiose** : seuil de risque atteint pour 1 parcelle, l'absence de pluies limite peu le développement de la maladie même si les températures restent trop fraîches pour permettre un développement rapide. Risque limité, surveiller les variétés sensibles.
  - **Oïdium** : faible présence pour l'instant mais les conditions sèches lui sont favorables, à surveiller la semaine prochaine. Risque faible.
- ❖ Blé dur : risque faible, la rouille brune n'est pas encore signalée.

Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



- **Note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une **chute des effectifs d'oiseaux** spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies, ...).

Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures.



- **La note abeilles :**

Cette note vise à accompagner la démarche agroécologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques pour en savoir plus cliquez [ici](#)



### **Résistance aux fongicides sur céréales à paille**

[Résistance aux fongicides sur céréales à paille - note commune 2024 | Ecophytoc](#)

[R4P – Réseau de Réflexion et de Recherches sur les Résistances aux Pesticides](#)

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques

## Abeilles - Pollinisateurs

### Des auxiliaires à préserver

### Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

## La protection des cultures et des insectes pollinisateurs

### Des risques pour la santé de ces auxiliaires

Tous les produits phytopharmaceutiques (herbicides, fongicides, insecticides...), qu'ils contiennent des substances actives d'origine naturelle ou de synthèse et même ceux à base de microorganismes, quelle que soit leur catégorie (conventionnel, AB, biocontrôle), sont susceptibles de présenter une toxicité pour les insectes pollinisateurs.

Cette toxicité peut conduire à la mort des individus, mais aussi être responsable d'effets préjudiciables plus subtils, notamment sur leur comportement et leur physiologie. La toxicité des produits peut s'exprimer après que les individus aient été exposés directement lors des traitements ou bien par l'intermédiaire de leur alimentation, composée essentiellement de nectar, de sécrétions sucrées produits par d'autres insectes (miellat) et certaines plantes (exsudats), de pollen et d'eau récoltée.

L'importante aire de prospection des abeilles domestiques (3 000 ha en moyenne) les conduit à être exposées à de multiples substances qui s'accumulent dans la colonie et dont la présence combinée peut, dans certaines circonstances, provoquer des effets délétères dits « cocktails ». Les nombreuses espèces d'abeilles sauvages et les autres pollinisateurs sont aussi concernés sur leur site de nidification et via leur alimentation ([cllic - Note biodiversité - abeilles sauvages](#)).

*Pour aller plus loin sur la toxicité des substances actives : la base de données Toxibees [\[cllic\]](#)*

### Des objectifs liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en zones agricoles:

Les enjeux pour la protection des cultures dans le respect des pollinisateurs sont de :

- Maintenir un service de pollinisation bénéfique aux cultures et agro-écosystèmes,
- Concevoir des systèmes de culture bas intrants pour limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques,
- Concilier le besoin de protéger les cultures contre les organismes nuisibles et la préservation des pollinisateurs (en limitant leur exposition) dans le respect des conditions de travail des utilisateurs.

### Raisonner et décider d'un traitement phytosanitaire c'est:

Pour les agriculteurs : adapter les stratégies de protection au niveau de risque

- Observer les cultures, les maladies, les ravageurs et les auxiliaires dont les pollinisateurs,
- Prendre connaissance des informations phytosanitaires et niveaux de risque : Bulletins de Santé du Végétal, bulletins de préconisation, références et outils d'aide à la décision, afin d'évaluer la nécessité d'une intervention,
- Privilégier les méthodes prophylactiques et alternatives aux produits phytopharmaceutiques.

Pour les conseillers : assurer aux agriculteurs des conseils stratégiques et spécifiques

- Diffuser l'information technique et réglementaire pour en faciliter l'appropriation,
- Accompagner les exploitants dans l'observation des parcelles et l'utilisation des outils d'aide à la décision,
- Promouvoir la protection intégrée des cultures et sensibiliser aux bonnes pratiques agricoles ([cllic-site ephytopic](#)).

### Les réglementations sur les produits phytopharmaceutiques:

- Des dispositions européennes pour évaluer les effets des produits et fixer leurs conditions d'utilisation ([Règlement 1107/2009](#), [Règlements 546 et 547/2011](#), [Règlements 283 et 284/2013](#), [document guide EFSA](#))
- Des dispositions nationales pour renforcer la protection des pollinisateurs notamment au moment de l'application des produits phytopharmaceutiques (Code rural et de la pêche maritime, arrêtés ministériels)

Note nationale BSV - Information - Abeilles - Pollinisateurs et réglementation - 2023

1/3



# Les dispositions réglementaires pour la protection des insectes pollinisateurs au moment de l'application des produits, c'est ...

## 1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché > Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages, et figurent sur les étiquettes



- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'exsudat ([clik - Ephy, Guide Phyteis, Phytodata](#))

## 2. Pour les cultures attractives\* en floraison ou les zones de butinage

- Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021
- Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjuvants (sauf produits d'éclaircissage)
  - Bien lire les mentions d'étiquetage
  - Appliquer uniquement un produit autorisé pendant la floraison\*\*
  - Dans la plage horaire de traitement de 5 H



Une extension possible de la plage horaire si :

- les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- > l'heure de début et de fin du traitement
- > le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

- Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'exsudats.
- Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes > l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

\* Liste des plantes non attractives (selon l'arrêté) - [clik](#)

\*\* des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la [Foire aux questions](#) - site du ministère en charge de l'agriculture

## 3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoïdes.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoïdes et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoïdes est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoïdes avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

## 4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 kms/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 kms/h) - Arrêté du 13 janvier 2009,
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la [phytopharmacovigilance](#) (ANSES) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime)

Cette page recense les principaux textes et dispositions réglementaires en vigueur pour la protection des abeilles et autres pollinisateurs: pour plus de détail, vous êtes invités à prendre connaissance du contenu de ces textes et vous rapprocher des instituts, organisations professionnelles et conseillers agricoles avant toute décision de traitement

Note nationale BSV - Information - Abeilles - Pollinisateurs et réglementation - 2023

2/3



# Favoriser les pollinisateurs, des alliés pour assurer les meilleurs rendements et la qualité des productions végétales, c'est aussi...

... de nombreuses pratiques agricoles complémentaires et volontaires favorables pour améliorer l'accueil et le maintien des insectes pollinisateurs et autres auxiliaires

## Favoriser l'accueil de la biodiversité fonctionnelle

- La stratégie de lutte intégrée contre les organismes nuisibles doit d'abord être raisonnée en s'appuyant sur les moyens de régulation naturels (auxiliaires...), la diversification des productions végétales dans le paysage et la rotation des cultures.
- De nombreux aménagements existent pour favoriser la biodiversité fonctionnelle dans les milieux agricoles en agissant sur les habitats et les ressources alimentaires des insectes pollinisateurs (infrastructures agro-écologiques: bandes mellifères dans la parcelle, en bordure, le long des cours d'eau, haies mellifères, CIPAN mellifères...).

## Choisir le risque le plus faible - éviter les mélanges de produits – réduire les doses

- Si la protection chimique s'avère nécessaire, privilégier les produits présentant les risques les plus faibles pour la santé et l'environnement parmi ceux disponibles (*base de données Toxibees*). Si possible, réduire les doses et éviter la co-exposition des abeilles et l'apparition d'effets cocktails en limitant les mélanges.

## Ne pas traiter sur toutes les zones où des insectes pollinisateurs sont présents

- Les insectes pollinisateurs collectent des ressources sur de nombreuses plantes dans les parcelles cultivées, sur les adventices et sur la flore spontanée des bords de champs. Parmi les végétaux les moins connus : les messicoles (bleuet, coquelicot, mercuriale, résédat...), le maïs, les pois, la lentille, la vigne. Ils peuvent aussi collecter les miellats et les exsudats d'origine végétale présents sur les cultures. Ainsi, avant toute décision de traitement, penser systématiquement à observer les zones où les produits seront appliqués. C'est important aussi pour celles dont la floraison n'est pas attractive comme les céréales à paille.

## Ne pas traiter en période d'activité des abeilles

- Avant tout traitement, observer les cultures, leurs bordures et l'environnement, en prenant quelques minutes pour chercher si les pollinisateurs sont présents et privilégier la plage horaire des 3 heures après le coucher du soleil pour appliquer le(s) produit(s). Les pollinisateurs sont potentiellement actifs dans les parcelles dès 6°C pour certains bourdons et 8°C pour l'abeille domestique.

## Éviter des effets non intentionnels

- Sur cultures pérennes, en complément des obligations réglementaires prévues pour les insecticides et acaricides, pour les autres substances actives les plus à risque selon l'outil toxibees, avant tout traitement et pour éviter des effets non intentionnels sur les pollinisateurs, la végétation d'inter-rangs en fleur peut être rendue non attractive, par exemple en la broyant ou en la fauchant. Il est aussi possible de privilégier les produits qui bénéficient d'un usage en période de floraison.
- Ne jamais laisser d'eau polluée par des produits phytosanitaires autour des parcelles ou des bâtiments. Les abeilles domestiques notamment, collectent et s'abreuvent d'environ 25 litres d'eau par an et par colonie pour assurer leur développement.

Accueillir les insectes pollinisateurs, maintenir leur abondance et leur diversité, c'est se donner toutes les chances de s'assurer une pollinisation optimale des fleurs et une production de fruits et semences de bonne qualité nutritionnelle: gage de plus-value commerciale et agroécologique.

Pour plus d'exemples et d'informations :

- [Ecophytopic](#)
- [Agri connaissances](#)
- [Plantes nectarifères et pollinifères à semer et à planter](#)
- ...

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAL<sup>1</sup>, Chambres d'agriculture France, ITSAP-Institut de l'abeille<sup>2</sup>, ADA France<sup>3</sup>.

1- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Direction générale de l'alimentation. 2- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation. 3- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.

Contact : [cedric.sourdeau@agriculture.gouv.fr](mailto:cedric.sourdeau@agriculture.gouv.fr)

Crédits photos et mise en page : V. Dupuy (Muséum National d'Histoire Naturelle)

Note nationale BSV - Information - Abeilles - Pollinisateurs et réglementation - 2023



# Colza

## Réseau 2024-2025

36 parcelles ont fait l'objet d'un suivi cette semaine avec la répartition ci-contre.

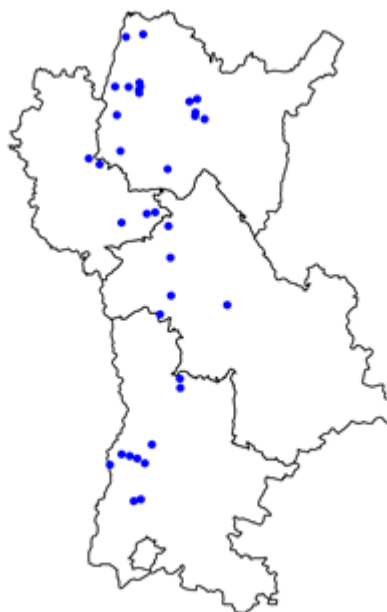
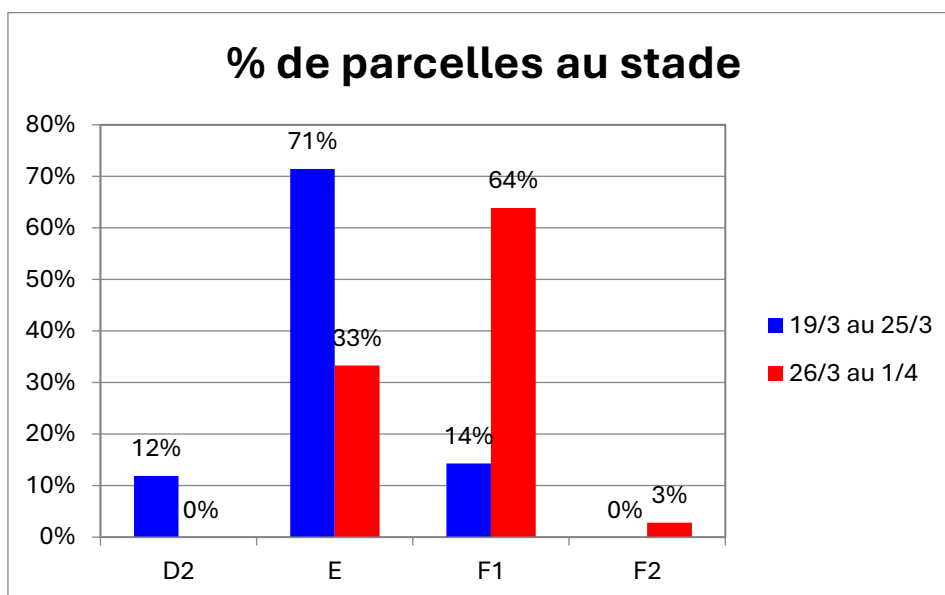


Figure 1 : Répartition des parcelles BSV observées en Rhône-Alpes du 27/03 au 01/042025

## Stade des colzas

Les stades continuent à avancer sur la région avec une majorité des parcelles qui ont atteint le stade F1 (BBCH 61), correspondant à l'ouverture des premières fleurs. Les parcelles les plus précoces ont atteint le stade F2 (BBCH 62), caractérisé par l'allongement de la hampe florale et l'ouverture de nombreuses fleurs.

Figure 2 : Répartition (en %) du stade des parcelles du réseau Rhône-Alpes (01/04/2025)



## Ravageurs

### Méligèthes

**Biologie du ravageur :** Le méligèthe est un petit coléoptère de 1.5 à 2.5 mm qui se nourrit de pollen en perforant les boutons floraux avant leur ouverture, et pouvant provoquer l'avortement des pièces florales. La nuisibilité devient généralement nulle dès l'ouverture des fleurs car le pollen devient alors librement accessible aux insectes.



Photo : A. Denoyelle (Terres Inovia)

**Période de risque :** Le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

### Seuil indicatif de risque :



Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Sain et vigoureux	Généralement pas d'intervention justifiée Reportez la décision d'intervenir ou non au stade E	6 à 9 méligèthes/plante Sud : 4 à 6 méligèthes/plante
Handicapé, peu vigoureux, soumis à des conditions environnementales peu favorables aux compensations*	1 méligèthe/plante ou 50 % de plantes infestées	2 à 3 méligèthes/plante ou 65-75 % des plantes infestées

\* Températures basses, stress en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs.

### - Observation :

Sur 32 parcelles observées, 29 signalent la présence de méligèthes sur plantes.

#### ➤ % plantes porteuses de méligèthes

69.4 % des plantes sont porteuses de méligèthes (min = 16 ; max = 100)

*Rappel semaine précédente : 31 parcelles – 63.7% de plantes concernées*

### ➤ Nombre de méligèthes par plante

Le nombre moyen de méligèthes par plante est de 2.7 méligèthes/plante (min = 0.8 ; max = 6)

*Rappel semaine précédente : 31 parcelles – 2.7 individus/plante*

### -Analyse du risque :

67% des parcelles du réseau ont atteint le **stade F1** marquant la **fin du risque**.

Pour les parcelles n'ayant pas encore atteint ce stade, on distinguera :

- Les colzas sains et vigoureux pour lesquels le seuil de risque n'est pas atteint sur le réseau : **risque faible**



Les colzas handicapés, peu vigoureux : **risque modéré** à l'échelle du réseau. Le nombre de méligèthes par plantes est à évaluer à l'échelle de la parcelle afin de surveiller l'évolution du risque.



**- Leviers Agronomiques :** La fin du risque méligèthe intervient à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle. Par conséquent, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.



Attention : les méligèthes sont résistants à la plupart des pyréthrinoïdes actuels

Note commune : [Contrôle des méligèthes du colza](#)

### Puceron cendré

**Biologie de l'insecte :** Les aptères sont de couleur jaunâtre à la mue. sécrétion cireuse leur confère leur aspect gris cendré. Les individus sont regroupés en colonie serrées. Ils entraînent une déformation des feuilles, rougissements et/ou des décolorations de plante.



Une  
des



**-Période de risque :** De la reprise de la végétation, au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

**-Seuil indicatif de risque :** 2 colonies par m<sup>2</sup>. Une colonie peut désigner un manchon (cf. photo ci-contre) ou bien seulement quelques individus.

Colonie de pucerons cendrés en manchons (crédit : Terres Inovia)

un

**-Observation :** pas de signalement dans le réseau cette semaine

### **-Analyse du risque :**

Les parcelles sont actuellement en phase de sensibilité vis-à-vis du ravageur mais aucun signalement n'est remonté à ce jour. Le risque est donc considéré comme faible.



vis de ce risque est

## Charançon des siliques

**Biologie de l'insecte :** L'adulte mesure 2.5 à 3 mm, de couleur gris ardoise et possède le bout des pattes noires. Il perce les siliques pour y déposer ses œufs. Les larves se développent mais sont peu nuisibles. En revanche, la piqûre permet ensuite aux cécidomyies de venir déposer leurs œufs. Les cécidomyies sont quant à elles nuisibles, pouvant détruire les siliques.



ardoise et ses œufs. Les larves qui sont faites de

**-Période de risque :** du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Charançon des siliques (crédit : Terres Inovia)

comprise entre

**-Seuil indicatif de risque :** 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne. Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle. Les dégâts significatifs s'observent principalement en bordure des parcelles.

**Observation :** Parmi les 17 parcelles observées, 6 signalent la présence du ravageur à hauteur moyenne de 2 individus /cuvette (min : 1, max : 3). Aucun signalement sur plante n'a été remonté en cœur de parcelle, en revanche, 4 parcelles signalent la présence du ravageur sur les plantes de bordure (0.6 individu /plante).

### **-Analyse du risque :**

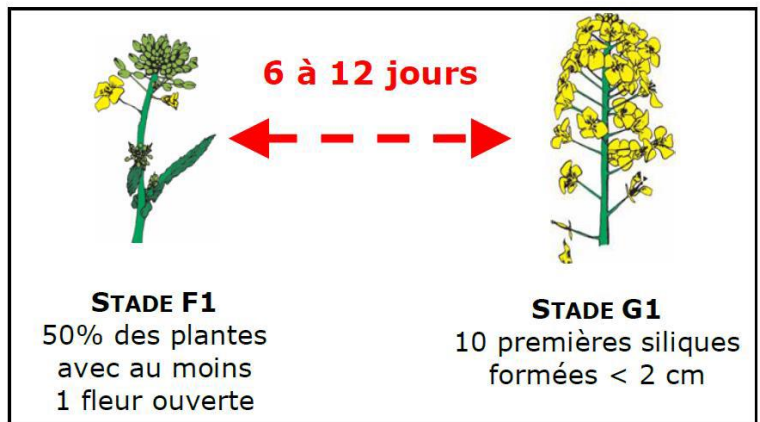
Les premières captures en cuvettes remontent l'arrivée du ravageur, mais le stade de risque n'est pas encore atteint sur le réseau. Le risque est donc nul à ce jour sur le réseau.



ravageur, risque est

Sclérotinia

- **Période de risque** : le stade G1 représente le début de la phase de risque. Il correspond à la chute des premiers pétales sur les feuilles. A partir de là, le champignon pourra coloniser la feuille puis la tige de colza. Attention, la date de ce stade peut varier d'une parcelle à l'autre.
- **Seuil de nuisibilité** : il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour le sclérotinia, car la gestion de la maladie se fait de façon préventive au stade G1. Il est donc nécessaire d'évaluer le risque à la parcelle, à partir de plusieurs critères :

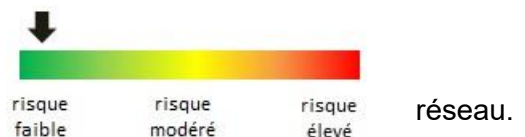


- o Les résultats des kits pétales, réalisés dès le stade F1 ;
- o Le nombre de cultures sensibles présentes dans la rotation (colza, tournesol, soja, protéagineux...).
- o Les attaques des années antérieures sur la parcelle
- o Les conditions climatiques au cours de la floraison, favorables ou non à la germination des sclérotés.  
Les conditions humides, avec 90% d'humidité relative dans le couvert (pluie ou rosée matinale) pendant 3 jours, et une température supérieure à 10°C, favoriseront l'expression de la maladie.

- **Observations** : Les premiers kits pétales ont été réalisés. Premiers résultats à prévoir lors du prochain bulletin.

- **Analyse du risque** :

Le stade de sensibilité n'est pas encore atteint à l'échelle du **Risque nul**.



Des leviers agronomiques ainsi que des solutions de biocontrôle existent. Ces solutions permettent de réduire le potentiel infectieux de la parcelle et réduisent ainsi les attaques du pathogène.

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Le sclérotinia est concerné par la résistance à certaines molécules.

Pour plus d'information sur les moyens de lutte et sur l'état des résistances, veuillez consulter la [Note commune Anses – INRAE – Terres Inovia / 2024](#)

[Réseau de Réflexion et de Recherches sur les Résistances aux Pesticides](#)



## ANNEXE 1 : Note nationale

Note nationale [Abeilles & produits phytosanitaires - Synthèse réglementation 2022 \[2023\]](#)

### ANNEXE 2 : Rappel des stades

**Stade C1** : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

**Stade C2** : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

**Stade D1** : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.

**Stade D2 (BBCH 53)** : Inflorescence principale dégagée et boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.

**Stade E (BBCH 57)** : Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.

**Stade F1 (BBCH 61)** : 50% des plantes avec au moins une fleur ouverte.

**Stade F2 (BBCH 62)** : allongement de la hampe florale, nombreuses fleurs ouvertes

**Stade G1 (BBCH 65)** : chute des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2 cm. La floraison des inflorescences secondaires commence à ce stade

**Stade E**  
Boutons séparés, les  
pédoncules s'allongent



**Stade F1**  
Premières fleurs ouvertes sur  
50 % des plantes



### Stade G1

Chute des 1<sup>ers</sup> pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur < à 2 cm. La floraison des inflorescences 2<sup>ndaires</sup> commence à ce stade



**Stade G2** : les 10 premières siliques de la hampe principale ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm.

**Stade G3** G3 : Les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm.



### Stade G4

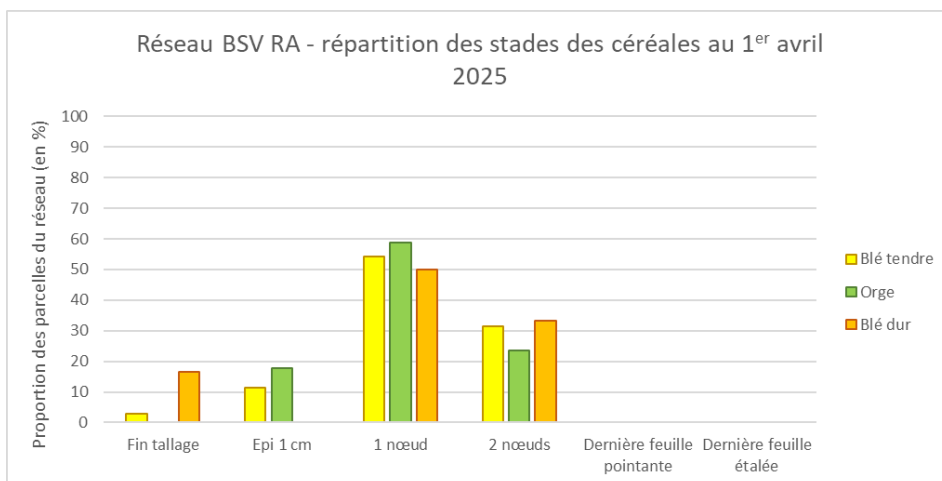
G4 - les 10 premières siliques de la hampe principale sont bosselées



## Céréales à paille

Cette semaine 35 parcelles de blé tendre (13 dans la Drôme, 11 dans l'Ain, 4 dans l'Isère, 4 dans la Loire et 3 dans le Rhône), 17 parcelles d'orge (5 dans l'Ain, 4 dans l'Isère, 3 dans le Rhône, 2 dans la Drôme, 2 dans la Loire et 1 en Haute-Savoie) et 6 parcelles de blé dur (Drôme) ont été observées.

La répartition des stades est la suivante :

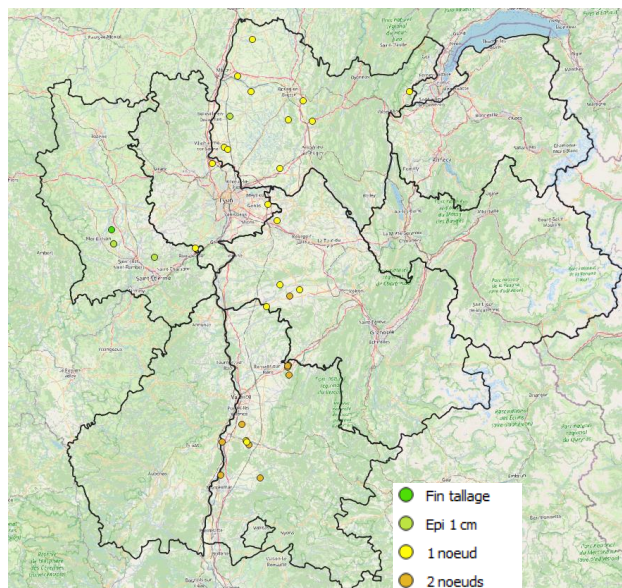


*Attention, dans notre réseau les blés tendres peuvent sembler aussi voire plus en avance que les orges, mais il s'agit surtout d'un effet de la répartition géographique des parcelles observées.*

Les **blés tendres** s'échelonnent d'épi 1 cm à 2 nœuds. La majorité des parcelles sont à 1 nœud. Sur les 11 parcelles ayant atteint le stade 2 nœuds, 10 sont situées dans la Drôme et une a été semée précocement début octobre (en Isère). Les parcelles encore à épi 1 cm sont situées dans la Loire et dans l'Ain et ont presque toutes été semées après début novembre.

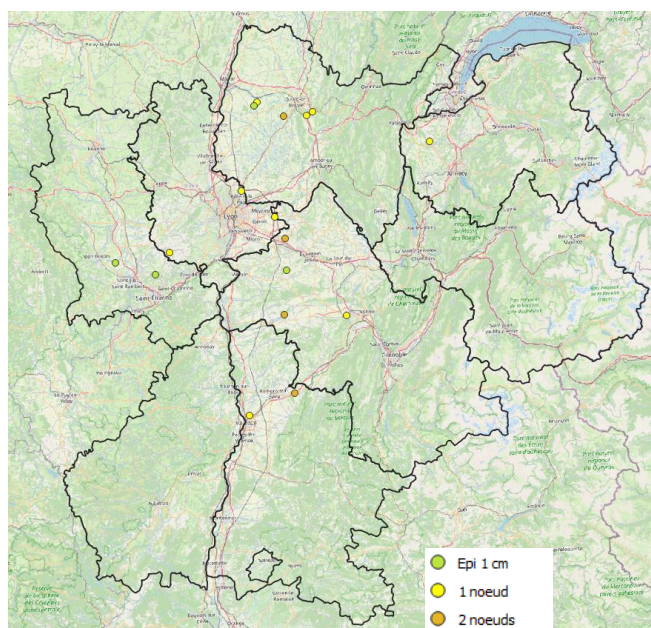


## Répartition et stades des parcelles de blé tendre observées



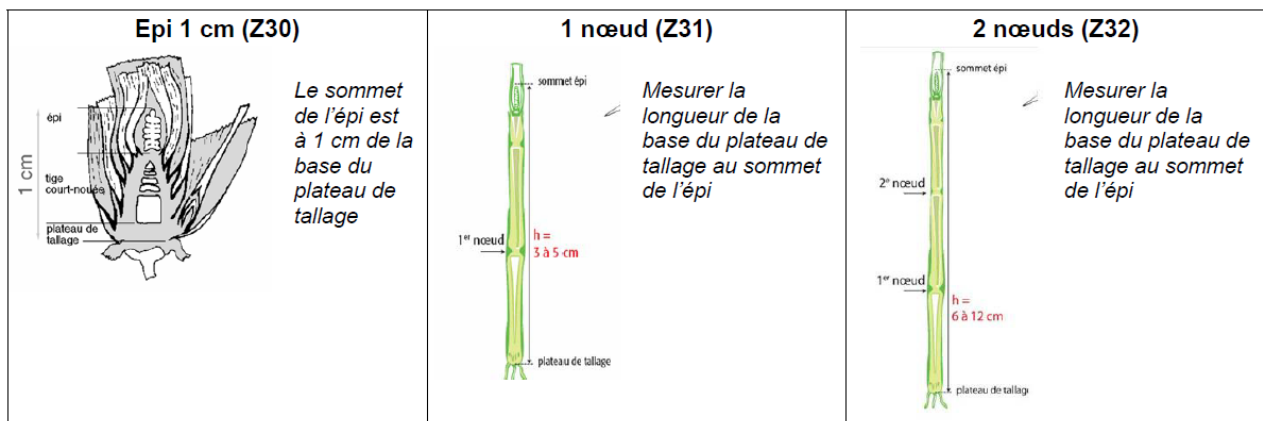
La majorité des **orges** du réseau sont au stade 1 nœud, et 4 parcelles atteignent 2 nœuds (variétés précoces LG Zebra et LG Zorica, secteurs chauds et/ou semis précoces).

## Répartition et stades des parcelles d'orge observées



Les **blés durs**, tous situés dans la Drôme, s'échelonnent entre 1 nœud et 2 nœuds. 1 parcelle semée tardivement (début décembre) est encore en fin de tallage.

## Reconnaissance des stades des céréales en cours de montaison :



## ➤ Blé tendre

Pour établir la stratégie de lutte contre les maladies des céréales pour cette campagne nous vous recommandons de prendre en compte les recommandations de la note commune INRAE/Anses/Arvalis sur les résistances aux fongicides sur céréales à paille : Pour établir la stratégie de lutte contre les maladies des céréales pour cette campagne nous vous recommandons de prendre en compte les recommandations de la note commune INRAE/Anses/Arvalis sur les résistances aux fongicides sur céréales à paille :

[note-commune 2025 vfinale 28-01 \(1\).pdf](#)

### PIETIN VERSE

**Stade de prise en compte du risque :** le risque piétin verse est à évaluer du stade épi 1 cm à 1 nœud

- ⇒ L'évaluation du risque est encore possible sur les parcelles n'ayant pas encore atteint le stade 2 nœuds.

### Biologie et reconnaissance de la maladie

- ⇒ Voir la grille de risque agronomique et le descriptif des symptômes dans les bulletins des semaines précédentes

### Seuil indicatif de risque :

Variété sensible (note piétin verse inférieure à 5) et symptômes :

- ❖ si 35% de tiges présentent des taches de piétin verse, le risque est élevé
- ❖ si 10 à 35% de tiges sont atteintes le risque est intermédiaire.  
➔ Se référer à l'historique de la parcelle : si du piétin verse ou une verse inexpliquée sur variété sensible au piétin verse a été observée dans les années précédentes, le risque est élevé.

## Observations

Le piétin verse a été recherché sur 26 parcelles cette semaine : 3 parcelles portent des traces de la maladie (1 à 2%) dans l'Ain. Ces observations restent bien inférieures au seuil de risque.

## Analyse de risque

Le risque global reste plutôt faible à l'échelle du réseau. Il est encore temps d'évaluer le risque à la parcelle pour les situations les moins avancées sur variétés sensibles.



## **ROUILLE JAUNE**

### Biologie et reconnaissance de la maladie

La rouille jaune est une maladie avec un développement extrêmement rapide, qui peut provoquer une très forte nuisibilité.

Elle apparaît en foyers, il est donc important d'observer avec du recul l'ensemble de la parcelle pour repérer précocement ces foyers. Les symptômes sur feuilles sont assez faciles à reconnaître : des pustules jaune-orangé alignées le long des nervures. L'alignement des pustules est caractéristique de la maladie.



Apparition par foyer dans la parcelle



Pustules alignées caractéristiques.

Les printemps frais et humides favorisent l'expression de la maladie. Les hivers doux sont favorables à un développement rapide et précoce de la maladie. Au contraire le gel hivernal ne la détruit pas mais ralentit le développement de l'inoculum.



Il existe d'importantes différences de tolérance variétale à la rouille jaune. La plupart des variétés cultivées dans la région sont peu sensibles à résistantes, mais quelques variétés sensibles restent cultivées. Celles-ci peuvent être identifiées dans l'échelle ci-dessous :

**Echelle de résistance à la rouille jaune**

Références Nouveautés et variétés récentes

<b>Résistants</b>							
	SHREK	IZALCO CS SHAUN		GRAVELINE KWS ASTRUM KINGKONG KARABOL	INTENSITY OLAF KWS ERRUPTIUM LG AIKIDO	REALITY RGT PROPULSO THERMIDOR	(SY REVOLUTION)
<b>Assez résistants</b>							
	RGT PACTEO	KWS ULTIM	KWS EXTASE	LG AERO	RGT INDEXO	RGT WINDO	SY TRANSITION
KWS SPHERE	JUNIOR	CHEVIGNON	BALZAC	ACADEMY	KEANU	LG ABRAZO	SU HORIZON
SY ADMIRATION	SU HYCARDI	SU ADDICTION	LG ABILENE	HEMINGWAY	KWS ETOILE		SU HYLORD
	KWS PARFUM	ARCACHON	AMPLEUR	JERIKO	PONDOR		
<b>Moyennement sensibles</b>							
	RGT CESARIO	KWS PERCEPTIUM	GARFIELD	GODZILLA			
RGT LETSGO	LG AUDACE	LG ABSALON	CELEBRITY	FABULOR	KAROQUE	RGT FARMEO	SU PULSION
			LG ARLETY	RGT LUXEO			
				SU SAUVIGNON			
<b>Assez sensibles</b>							
				KWS REGATE	RGT NOBELLO	SU HYBISCUS	
			LG ACADIE COMPLICE	RGT LOOKEO	SPIROU		
<b>Très sensibles</b>							
			SU HYREAL	LID MACUMBA	SU CANOLON		
			PRESTANCE				
	RGT SACRAMENTO	RGT MONTECARLO					
			CAMPESINO				

() à confirmer

Source : essais pluriannuels de post-inscription (ARVALIS et partenaires) et d'inscription (CTPS/GEVES).

*En gras quelques exemples de variétés couramment cultivées dans la région (liste non exhaustive)*

**Stade de prise en compte du risque** : à partir du stade épi 1 cm

**Seuil indicatif de risque** : risque élevé dès l'apparition des premières pustules

### **Observations**

La rouille jaune a été recherchée sur 29 parcelles, mais n'a pas été observée dans le réseau cette semaine. Pas non plus de signalement hors réseau.

## Analyse de risque

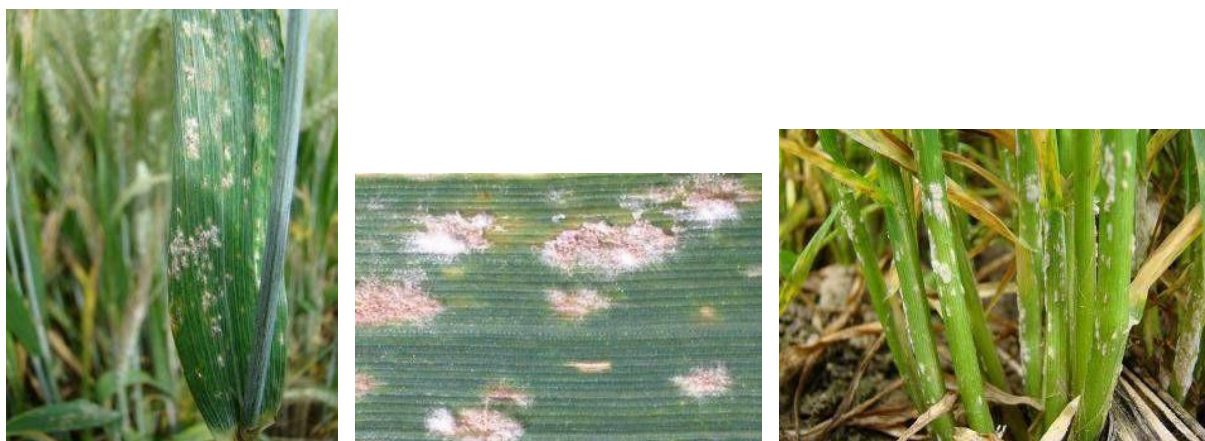
Le risque est faible pour l'instant mais cette maladie est à surveiller sur les variétés sensibles. L'hiver 2024-25, avec un nombre de jours de gel proche de la moyenne sur 20 ans peut contribuer à limiter ou à retarder l'expression de la rouille jaune dans la région.



## OÏDIUM

### Biologie et reconnaissance de la maladie

L'oïdium provoque un feutrage blanc cotonneux, qui progresse du bas des tiges et des feuilles inférieures vers les feuilles supérieures. Sa nuisibilité est très limitée sur blé, et concerne surtout les situations où l'épi est touché, en général sur des variétés sensibles.



Les parcelles conservant l'humidité, en fond de vallée, sols profonds, parcelles abritées du vent sont particulièrement favorables. L'oïdium est favorisé par l'alternance de périodes avec et sans pluie, les printemps secs lui sont favorables. Les couverts denses, en lien avec une densité de semis élevée et/ou une fertilisation azotée de sortie d'hiver importante sont également des contextes favorables au maintien de conditions humides et au développement de l'oïdium.

Les fortes pluies peuvent laver le mycélium et freinent la maladie.

Des différences importantes de **sensibilité variétale** sont observées, les variétés les plus sensibles sont à surveiller :

- ❖ Variétés assez sensibles (note de 4) : Izalco CS, KWS Ultim, LG Asterion, Unik
- ❖ Variétés assez sensibles à peu sensibles (note de 5) : Apache, Karoque, LG Abrazo, Prestance, RGT Pacteo
- ❖ Variétés peu sensibles (note de 6) : Intensity, LG Abilene, LG Acadie, RGT Propulso
- ❖ Variétés assez résistantes (note de 7) : RGT Letsgo
- ❖ Variétés résistantes (note de 8) : Balzac, KWS Parfum, LG Absalon, LG Aikido

Toutes les notes de sensibilité variétale sont à retrouver ici : [Les Fiches Variétés - ARVALIS-infos.fr](https://www.arvalis-infos.fr/les-fiches-varietes)

**Stade de prise en compte du risque** : à partir du stade épi 1 cm pour les attaques massives, sinon à partir de 1-2 nœud

### Seuil indicatif de risque

- ❖ **Variétés sensibles** (note  $\leq 5$ ) : plus de 20% des 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 1<sup>ère</sup> feuilles déployées sont atteintes
- ❖ **Autres variétés** (note  $> 5$ ) : plus de 50% des 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 1<sup>ère</sup> feuilles déployées sont atteintes

### Observations

Des observations ont été réalisées sur 27 parcelles, l'oïdium est identifié sur :

- ❖ 8 parcelles sur F3 avec 10 à 100% de feuilles touchées, dont 2 parcelles avec une variété sensible (Izalco CS)
- ❖ 1 parcelle sur F2 avec 50% de feuilles touchées : variété sensible (Izalco CS)

Ces parcelles sont majoritairement situées dans la Drôme. Il s'agit en majorité de variétés peu sensibles à résistantes.

### Analyse de risque

1 parcelle située dans la Drôme, au stade 2 nœuds et avec une variété sensible (Izalco CS) atteint le seuil de risque cette semaine.

Le risque reste faible cette semaine, mais cette maladie est à surveiller sur variétés sensibles : les conditions sèches en journée avec une hygrométrie nocturne importante annoncées pour la semaine prochaine peuvent lui être favorable.

La faible nuisibilité de la maladie incite à surveiller et attendre le stade dernière feuille pointante/ dernière feuille étalée pour réévaluer le risque si le seuil est tout juste atteint à 2 nœuds.



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. » La liste des produits phytosanitaires de biocontrôle est consultable sur : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

# SEPTORIOSE

## Biologie et reconnaissance de la maladie

La septoriose est la principale maladie du blé dans la moitié nord de la région. Elle s'exprime chaque année avec une intensité variable. Les printemps humides avec des pluies fréquentes, qui favorisent la contamination des étages foliaires supérieurs par effet « splash » à partir des feuilles basses contaminées, sont les plus favorables à la septoriose. Les longues périodes sèches sont au contraire défavorables à sa progression.



Les symptômes se présentent sous forme de taches brunes, de formes ovales ou rectangulaires, éparées, souvent bordées d'un halo jaune. Les taches se rejoignent pour former de grandes plages irrégulières. Elles sont visibles sur les deux faces des feuilles. Le champignon fructifie sous forme de pycnides, points noirs dans les taches nécrosées, qui sont caractéristiques de la maladie.

Les différences de **sensibilité variétale** sont importantes, plusieurs variétés sensibles sont cultivées dans la région.

Echelle de résistance à la septoriose 2024

Références				Nouveautés et variétés récentes			
<b>Résistants</b>							
	IZALCO CS		SHREK	SPIROU	THERMIDOR		
			LG ABSALON (KWS SPHERE)	FABULOR	GODZILLA	RGT INDEXO	
	SU HYREAL		JUNIOR	SU HYBISCUS	KWS ERRUPTIUM	OLAF	RGT WINDO
<b>Assez résistants</b>							
			(RGT LETSGO) (KWS AGRUM)	SU PULSION			
	PRESTANCE	LG ABILENE	BALZAC	HEMINGWAY	JERIKO	KWS ASTRUM	
		SHAUN	GARFIELD	PONDOR	RGT NOBELLO	SU HYLORD	
				KEANU			
<b>Moyennement sensibles</b>							
			CHEVIGNON	KARABOL	RGT FARMEO	SU HORIZON	
RGT CÉSARIO	SU HYCARDI	KWS PERCEPTIUM	ARCACHON	ACADEMY	KINGKONG	LID MACUMBA	SU SAUVIGNON
(SU ECUSSON)	LG AUDACE	KWS EXTASE	LG ARLETY	RGT LUXEO	(SY REVOLUTION)	SY TRANSITION	
(RGT TWEETEO)	SU ADDICTION	<b>RGT PACTEO</b>	(AMPLEUR)	<b>KAROQUE</b>	LG AERO		
	(MORTIMER)	<b>(KWS PARFUM)</b>		<b>INTENSITY</b>	KWS ETOILE	LG ABRAZO	RGT LOOKEO
<b>Assez sensibles</b>							
			(WINNER)	KWS REGATE			
				SU CANOLON			
<b>Très sensibles</b>							
			COMPLICE	<b>RGT PROPULSO</b>			
			CELEBRITY	LG AIKIDO	REALITY		
			(LG SKYSCRAPER)				
	SY ADMIRATION	<b>KWS ULTIM</b>					

( ) à confirmer

Source : essais du réseau post-inscription 2024 (ARVALIS et partenaires)

En **gras** quelques exemples de variétés couramment cultivées dans la région (liste non exhaustive)



**Stade de prise en compte du risque** : le risque septoriose est à prendre en compte à partir du stade 2 nœuds

### Seuil indicatif de risque

A partir du stade 2 nœuds :

- ❖ **Variétés sensibles** : plus de 20% des F2 déployées à 2 nœuds (= F4 définitives) présentent des symptômes
- ❖ **Autres variétés** : plus de 50% des F2 déployées à 2 nœuds présentent des symptômes

### Observations

La septoriose a été recherchée sur 32 parcelles cette semaine.

Elle est signalée :

- ❖ *Sur 8 parcelles n'ayant pas encore atteint le stade 2 nœuds*
- ❖ Sur 5 parcelles au stade 2 nœuds dont 4 avec 10 à 30% des F3 touchées et 1 parcelle avec 80% des F3 touchées sur des variétés assez sensibles (Filon et Unik)
- ❖ Pas de signalement sur F2

Le modèle Septo-LIS indique ci-dessous des niveaux de risque indicatifs pour une variété tolérante (LG Absalon) et une variété sensible (KWS Ultim) pour 3 dates de semis (15/10, 25/10 et 10/11) pour 7 stations météo de la région.

Il s'agit d'une évaluation du risque sur la base de données climatiques, de la sensibilité variétale et de la date de semis, qui ne peut remplacer une observation de terrain.

Simulation : 01/04/2025		Variete : LG ABSALON, semée le :			Variete : KWS ULTIM, semée le :		
ARVALIS	Station :	15/10/2024	25/10/2024	10/11/2024	15/10/2024	25/10/2024	10/11/2024
Departement : 01	CEYZERIAT	--	--	--	--	--	--
Departement : 01	MISERIEUX	--	--	--	--	--	--
Departement : 26	MONTELMAR	--	--	--	--	--	--
Departement : 26	ETOILE	--	--	--	--	--	--
Departement : 38	BEAUREPAIRE	--	--	--	--	--	--
Departement : 42	ST ETIENNE-ANDREZIEUX-BOUTHEON	--	--	--	--	--	--
Departement : 69	LYON-ST-EXUPERY-COLOMBIER-SAUGNIEU	--	--	--	--	--	--

Risque Fort +++ Risque Modéré ++ Risque Faible --

Le risque estimé par le modèle est faible pour l'instant pour toutes les situations simulées.

### Analyse de risque

Le risque reste faible dans la région cette semaine. Les cultures restent peu avancées (à peine un tiers du réseau a atteint 2 nœuds), les symptômes observés restent limités et localisés sur les feuilles du bas des plantes et la météo sans pluies annoncée est peu favorable au développement de la septoriose.

L'inoculum est cependant bien présent dans les parcelles, prêt à se développer en cas de conditions favorables



**R** Attention au risque de résistances : consulter la note commune INRAE/Arvalis/Anses : [note-commune 2025 vfinale 28-01 \(1\).pdf](#)

**B** Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. » La liste des produits phytosanitaires de biocontrôle est consultable sur : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Autres observations : la rouille brune n'est pas signalée dans le réseau, des taches physiologiques sont signalées sur 2 parcelles sans incidence.

## ➤ BLE DUR

Six parcelles de blé dur situées dans la Drôme ont été observées cette semaine.

La septoriose est signalée sur une parcelle sur 100% des F3 et 10% des F2, sur variété sensible RGT Insiemur.

Des taches physiologiques et traces de quelques autres symptômes abiotiques sont signalées sur 2 parcelles, ainsi que des traces de présence de mouche sur une parcelle.

La rouille brune, qui est généralement la principale maladie du blé dur dans la région, n'est pas signalée pour le moment.



## OÏDIUM

### Biologie et reconnaissance de la maladie

Mêmes symptômes et facteurs de risque que sur blé tendre.

**Stade de prise en compte du risque** : à partir du stade épi 1 cm pour les attaques massives, sinon à partir de 1-2 nœud.

### Seuil indicatif de risque

- ❖ **Variétés sensibles** (note  $\leq 5$ ) : plus de 20% des 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 1<sup>ère</sup> feuilles déployées sont atteintes
- ❖ **Autres variétés** (note  $> 5$ ) : plus de 50% des 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 1<sup>ère</sup> feuilles déployées sont atteintes

### Observations

L'oïdium est signalé sur 2 parcelles aux stades 1 et 2 nœuds sur 10% des F3. Le risque est faible.



## RHYNCHOSPORIOSE

### Biologie et reconnaissance de la maladie

La rhynchosporiose provoque des plages décolorées d'abord verdâtres sur les feuilles, qui blanchissent progressivement au centre. Le centre des taches s'éclaircit en se desséchant, avec un liseré brun foncé. Les symptômes sont homogènes dans la parcelle et progressent du bas de la plante vers les étages foliaires supérieurs lors des épisodes pluvieux.



Les conditions humides, pluies régulières et les températures fraîches sont favorables à son expression, l'élévation des températures en milieu/fin de montaison ralentit souvent son développement au profit de l'helminthosporiose. Elle est fréquemment présente dans le nord de la région mais peu présente dans la moitié sud de Rhône-Alpes.

Des différences de **sensibilité variétale** importante existent, avec plusieurs variétés sensibles largement cultivées dans la région :



En gras quelques exemples de variétés couramment cultivées dans la région (liste non exhaustive)

**Stade de prise en compte du risque** : à partir du stade 1 nœud

### Seuil indicatif de risque

- ❖ **Variétés sensibles** : plus de 10% des feuilles atteintes (cumuler F1, F2 et F3 du moment) et plus de 5 jours de pluie (> 1 mm) depuis le stade 1 nœud
- ❖ **Variétés moyennement et peu sensibles** (note >4) : plus de 10% des feuilles atteintes (cumuler F1, F2 et F3 du moment) et plus de 7 jours de pluie (> 1 mm) depuis le stade 1 nœud
- ❖ Si présence des 2 maladies, compter ensemble les feuilles atteintes par l'helminthosporiose et par la rhynchosporiose pour déterminer l'atteinte du seuil de risque

### Observations

La rhynchosporiose est signalée sur 3 parcelles ayant atteint le stade 1 nœud sur 10 à 20% des F3, et à l'état de traces sur une 4<sup>ème</sup> parcelle.

### Analyse de risque

Le stade 1 nœud étant récemment atteint par les parcelles du réseau, le cumul de jours de pluie nécessaire à l'atteinte du seuil de risque n'est pas réuni sur les parcelles présentant des symptômes.

Les conditions sèches annoncées ne devraient pas favoriser le développement de la rhynchosporiose, même si les températures moyennes actuelles fraîches à tempérées lui conviennent. Les variétés sensibles seront à surveiller en cas de retour des pluies.



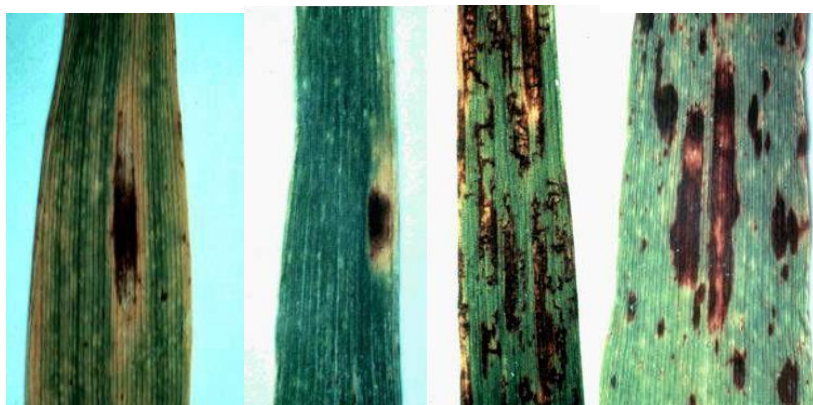


## HELMINTHOSPORIOSE

### Biologie et reconnaissance de la maladie

L'helminthosporiose est généralement la maladie principale de l'orge dans la région, et celle qui entraîne le plus de nuisibilité. Elle se développe souvent de façon plus importante en 2<sup>ème</sup> moitié de cycle car sa température optimale de développement est de 20°C.

Une des particularités de ce champignon est de provoquer des taches de formes variées : rectangles, ovales, en réseau ou linéaires.



Rectangulaire

Ovale Réseau

Linéaire

Dans tous les cas, elles se caractérisent par une couleur brune avec la présence non systématique mais courante d'un halo jaune. Les symptômes sont visibles de manière identique sur les deux côtés de la feuille. Cette maladie progresse des feuilles basses vers les feuilles hautes. On observe une évolution en paliers, du fait que la sporulation ne peut se faire que sur des tissus entièrement nécrosés.



## Echelle de tolérance variétale à l'helminthosporiose (2024) :

										Les plus résistantes			Orges 2 rangs		
					<b>KWS JOYAU</b>	LG ZORBAS	SY COLYSEOO				Comtesse	<b>KWS Ovnis</b>	<b>Majuscule</b>		
					FLOREL	KWS STYLIS	SY LOONA				<b>LG Casting</b>	<b>KWS Mattis</b>			
<i>KWS DELIS</i>	<b>KWS EXQUIS</b>	<i>KWS FARO</i>	<i>KWS INNOVATRIS</i>	<i>KWS SPLENDIS</i>	SY MOOVY	SY RANGOON					Memento	Noblesse	Organa		
ALIENOR	<i>CARROUSEL</i>	<i>DEMENTIEL</i>	FASCINATION	LG ZEFIRA	(SY DAKOOTA)	SY SCOOP					(Bonnovi)				
		<i>CONSTEL</i>	ETERNEL	LG ZELDA	<b>LG ZORICA</b>	SY BANKOOK					Orcade				
				INTEGRAL	KWS BORRELLY	LG ZEBULON					<b>LG Caiman</b>				
						PIXEL					Idilic				
						<b>LG ZEBRA</b>									
						NARVAL									

() : à confirmer

En italique : variétés à orientation brassicole

Source : essais pluriannuels Arvalis et CTPS, 14 en 2024

En **gras** quelques exemples de variétés couramment cultivées dans la région (liste non exhaustive)

## Stade de prise en compte du risque : à partir du stade 1 nœud

### Seuil indicatif de risque

- ❖ **Variétés sensibles** : plus de 10 % des feuilles atteintes (cumuler F1, F2 et F3 du moment)
- ❖ **Variétés moyennement et peu sensibles** : plus de 25 % des feuilles atteintes (cumuler F1, F2 et F3 du moment)
- ❖ Si présence des 2 maladies, compter ensemble les feuilles atteintes par l'helminthosporiose et par la rhynchosporiose pour déterminer l'atteinte du seuil de risque

### Observations

1 parcelle au stade épi 1 cm présente des symptômes modestes sur F3.

L'helminthosporiose a été recherchée sur 12 parcelles au stade 1 à 2 nœuds et 8 parcelles présentent des symptômes, il s'agit principalement de variétés sensibles (3 LG Zebra, 1 LG Zorica) :

- ❖ Sur F3 : 8 parcelles avec 10 à 50% des feuilles touchées, en moyenne 24%
- ❖ Pas de signalement sur F2 ni sur F1

### Analyse de risque

1 parcelle du réseau atteint le seuil de risque dans l'Ain sur une variété sensible.

Cette maladie ne nécessite pas forcément de pluies abondantes pour coloniser les étages foliaires supérieurs, une forte hygrométrie est suffisante. En revanche les températures actuelles sont un peu fraîches, surtout sur le nord de la région, sa température optimale de développement étant de 20°C de température moyenne. Les températures actuelles ne permettront pas une progression très rapide de la maladie, comme peut parfois être observée dans des conditions plus douces.

Le risque reste limité cette semaine mais les variétés sensibles seront à surveiller attentivement la semaine prochaine :





Attention au risque de résistances : consulter la note commune INRAE/Arvalis/Anses : [note-commune 2025 vfinale 28-01 \(1\).pdf](#)

La **rouille naine** n'est pas signalée dans le réseau cette semaine.

Aucun signalement de virose cette semaine.

La sensibilité des différentes variétés aux maladies peut être vérifiée ici : [Les Fiches Variétés - ARVALIS-infos.fr](#)

Pour en savoir plus : EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<https://ecophytopic.fr/>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

**À partir d'observations réalisées par :** des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité*

